



Cérémonie de mariage et embrassade, bisous.

Par **Touira**, le **19/09/2012** à **22:13**

Bonsoir,

J'aimerais bien savoir si lors d'une cérémonie de mariage à la mairie, il faut que l'homme embrasse ou fasse un bisou à son épouse devant tout le monde ?

Est ce qu'il est possible de se marier à la mairie sans devoir faire ça ?

Est ce possible de faire en sorte que l'officier d'état civil ne demande pas cela ?

Merci

Par **youris**, le **19/09/2012** à **22:55**

bsr,

ce n'est pas obligatoire;

mais ne pas le faire laisserait planer un doute sur la véritable intention matrimoniale des époux;

cdt

Par **Touira**, le **19/09/2012** à **23:10**

Bonsoir,

Laisser planer le doute dans quels sens ? planer le doute sur quoi ?

C'est simplement parce qu'il y a des gens qui peuvent voir, et encore pire, de la famille et des proches que ce n'est pas possible de faire cela.

Ce serait trop la honte, les signes d'affection tout ça devant des gens, et bien ça ne passe pas du tout.

Je ne comprend donc pas en quoi il pourrait y avoir des doutes.
C'est simplement pour des raisons de pudeur et de décence tels que nous le concevons.

Le mariage est donc quand même valide ?

On peu demander à ce que le maire ne demande pas ça pour éviter de mettre un froid ?
Y a t'il une loi ou quelque chose en rapport avec ça ?

Merci pour la réponse.